

## Résumé

### **L'émergence d'un modèle de concertation interorganisationnelle en contexte municipal : le cas de Sherbrooke Ville en santé**

Au Québec, les responsabilités des acteurs municipaux et de leurs partenaires se sont considérablement accrues au cours des dernières années. Cette réalité a fait émerger l'idée d'une nouvelle gouvernance publique, définie comme un processus dans lequel les acteurs de divers secteurs d'activité agissent ensemble sur des enjeux communs. La concertation est identifiée comme un des éléments-clés de cette gouvernance mais connaît des résultats mitigés. En outre, on constate un certain essoufflement des gestionnaires interpellés pour participer à de multiples lieux de concertation. Bien que conscients de la nécessité de travailler ensemble pour résoudre ces problèmes sociaux complexes, plusieurs questionnent la valeur de tout ce temps investi par rapport aux résultats. Pour répondre à cette préoccupation, il semble important de mieux comprendre le fonctionnement de la concertation interorganisationnelle. Dans une perspective constructiviste, ce projet présente un modèle de concertation interorganisationnelle en contexte municipal issu d'une démarche processuelle et longitudinale reposant sur l'étude approfondie du cas de Sherbrooke Ville en santé, une table de concertation active depuis plus de 20 ans et regroupant les principaux acteurs du monde municipal. En plus de confirmer certains éléments de la littérature, cette recherche a mis en lumière le caractère dynamique de la concertation interorganisationnelle. Elle a notamment permis d'intégrer l'apprentissage à double boucle, concept inexistant dans le cadre conceptuel actuel sur la collaboration entre organisations mais qui semble pourtant en être un facteur de pérennité. De plus, cette recherche suggère l'ambiguïté comme un outil de gestion approprié à la concertation et insiste sur l'affirmation de principes afin de faciliter la rencontre entre des acteurs portant de multiples intérêts. Finalement, les résultats illustrent le passage d'une logique de résolution de problème à une logique de gouvernance dans la pratique de la concertation des 20 dernières années